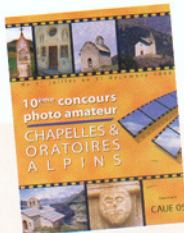


◆ Concours photo : "De chapelles en oratoires"

Le département possède des centaines de ces édifices religieux dont la plupart ont été construits au XIX^{ème} siècle. Ils témoignent de la forte ferveur religieuse des populations alpines, avec un registre artistique varié (peintures murales, mobilier de bois peint...). Ils étaient jadis le théâtre de rassemblements communautaires donnant lieu à des fêtes votives, réunions de confréries, pèlerinages, processions...

C'est ce thème des « Chapelles et oratoires alpins » qui a fait l'objet du concours de photo amateur organisé par le C.A.U.E, avec le soutien de nombreux partenaires. Une 10^{ème} édition marquée par la présence d'une centaine de participants venus de toute la France, prouvant l'intérêt porté par les photographes amateurs au patrimoine du département ainsi qu'à cette manifestation désormais traditionnelle.



La remise des prix s'est déroulée dans les salons du Conseil Général des Hautes-Alpes, sous la présidence de M. Jean-Yves Dusserre, Conseiller Général et Président du C.A.U.E 05, assisté de Mme Chantal Eyméoud, sa directrice.

PALMARES

1er PRIX :

**Mme Suzanne
DESCOURS**

(Saint-Germain
les Corbeil/91)

« Marie dans les
alpages de
Furfande ».

Dotation : Un séjour
hiver pour deux
personnes dans la
station des Orres
(appartement
+ forfaits).



2ème PRIX :

**M. Edmond
VOLLAIRE**
(Crots/05)

« la chapelle de
Pontis, dans son
écran naturel aux
couleurs de
l'automne ».

Dotation : Un appareil
photo numérique offert par
M. Berthier (Photographe à
Embrun) et une coupe
offerte par le Dauphiné-
Libéré.



3ème Prix : M. Jean-Louis DENARIE

(Gap)

« La chapelle Saint-Michel,
sur le lac de Serre-Ponçon ».

Dotation : Un lot de tirages numériques
offert par M. Berthier (photographe à
Embrun) et une coupe offerte par le
Dauphiné-Libéré.



4ème Prix : Mme Céline BURNEL

(Château-Arnoux/04) « La
chapelle du lac de Siguret ».

Dotation : un livre d'art.



5ème Prix : Mme Anne RODET

(Villard Saint-Pancrace)
« la chapelle Saint-Vincent
de Puy-Saint-Vincent ».

Dotation : Un livre d'art.



Prix spécial du jury :

M. Alain ROBERT

(Saint-Julien
en Champsaur)

« L'église Sainte-Cécile
de Ceillac prisonnière
de Bouygues Télécom ».

Dotation : un livre d'art et une
coupe offerte par le Dauphiné
Libéré.

